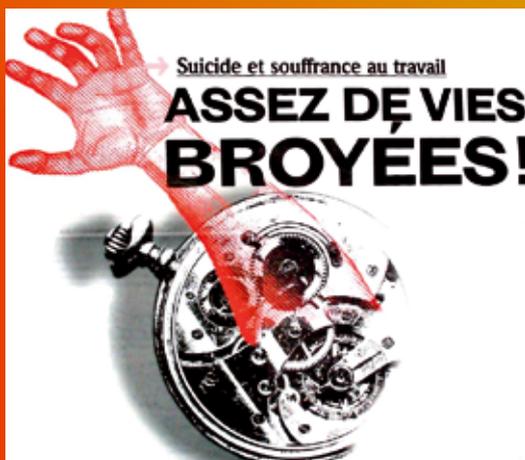




**Pour financer les retraites,  
Baissons les profits !**



## SOMMAIRE

Dossier **4**

Financement des retraites

Prud'hommes **13**

La campagne est lancée !

International **13**

L'Irak, 5 ans après !

**“C’est à vous  
que nous pensons lorsque  
nous nous engageons”**



“Penser à vous” ce ne sont pas que des mots, c’est une volonté, un engagement concret à l’égard des 70 000 entreprises et des 2 millions d’actifs et de retraités que nous protégeons.

Pour eux, comme pour vous, nous nous engageons à simplifier les actes de gestion, à créer des garanties et des services performants. On ne devient pas le 5<sup>e</sup> groupe national de prévoyance sans écouter ses adhérents.

[www.groupenovalis.fr](http://www.groupenovalis.fr)

 **N° Vert 0800 03 2000**  
(appel gratuit)



**NOVALIS**

C’est **nous**, c’est **vous**

# 1<sup>er</sup> mai de mobilisation.

Même si le mécontentement dans le pays est bien réel et grandissant, il doit s'amplifier par l'action avec un rapport de forces à la hauteur des enjeux et attaques que portent le gouvernement et le Medef au monde du travail.

Alors que le pouvoir en place essaie de nous cantonner, avec l'apport médiatique, aux faits divers pour masquer les réformes annoncées (*flamme olympique, banderoles, etc...., les 116 mesures de rigueur de Sarkozy avec les conséquences encore sur le pouvoir d'achat (baisse du plafond de ressources pour le logement), la réduction massive des effectifs au niveau des services publics, l'annonce de l'augmentation du gaz (+ 5,5 %), tout cela après des échéances politiques des 9 et 16 mars, où massivement les citoyens ont sanctionné cette politique ultra libérale, vont faire très mal.*

**La réponse à donner à tout cela passe par l'amplification de la mobilisation. Les dossiers Pénibilité, Retraite, Salaires, Pouvoir d'Achat, doivent rester au cœur de notre champ revendicatif. Ce sont des enjeux incontournables qui nous touchent et vont nous toucher à l'avenir.**

**C'est une "flamme" de forces vives et de luttes qu'il nous faut pour inverser la spirale infernale du duo Parisot/Sarkozy.**

Le 29 mars, avec 85000 manifestants pour la défense des retraites, doit être un point d'appui pour aller plus loin dans notre démarche de mobilisation.

Les derniers événements, avec l'annonce de l'envoi de 800 militaires en Afghanistan, doivent aussi nous interpellier.

Alors que le message que l'on nous passe depuis plusieurs mois est que les caisses sont vides, quel coût va engendrer cette décision qui peut être grave de conséquences ?

**Grave** pour la paix dans le monde, avec un président qui donne l'impression de vouloir se faire pardonner par Bush et Brown notre refus d'avoir été en Irak.

**Grave** notre démarche de rapprochement avec l'OTAN.

**Grave** l'image de la France où le spectre de la répression féroce vers ceux qui manifestent leur mécontentement (*répression vers nos militants CGT, matraquage, tout y passe...*) fait partie aujourd'hui du quotidien de ceux qui refusent cette politique.

**Grave** le cynisme du gouvernement français (*dans le dossier des jeux olympiques*), faisant ostensiblement peser dans la balance droits de l'homme contre intérêts commerciaux. Cela n'est pas acceptable. Toujours est-il que des solutions de boycott existent, cela passe par l'interdiction des délocalisations de nos entreprises vers ces pays où le grand capital exploite l'homme par l'homme pour encore plus de bénéfices, mais aussi par l'interdiction aux grands patrons français de signer des contrats avec ces mêmes pays.

Rassurant, par contre, la lutte des ouvriers roumains de Dacia qui refusent aujourd'hui cette exploitation.

A l'heure où l'on fête les 40 ans de mai 68, n'est-il pas temps de transformer ce moment de souvenirs et de fêtes, en mouvement de grande ampleur sur tous les sujets qui nous rendent, aujourd'hui, de plus en plus précaires, pauvres, où ceux qui souffrent sont constamment mis en accusation et en concurrence avec les salariés d'autres pays ?

**La réponse pour fêter dignement les 40 ans de mai 68, c'est la lutte des salariés, retraités, chômeurs unis pour transformer cette société ignoble, abasourdie par la richesse de certains et la pauvreté d'un grand nombre.**



## n°471

### VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429 - 93514 Montreuil cedex

Tél.: 01 48 18 80 36

Fax : 01 48 18 80 35

<http://www.fnic.cgt.fr>

E-mail : [fnic@cgt.fr](mailto:fnic@cgt.fr)

Directeur de la publication : J.-M. Petit

Commission paritaire n°0108S06355

Réalisation : Alliages - 01 41 98 37 97

ISSN = 0763-7497

# Pour financer les retraites : augmentons les salaires,

L'avenir des retraites va se jouer dans les prochaines semaines. Il dépendra uniquement du rapport de forces que nous serons en mesure de construire d'ici là. Deux logiques s'affrontent :

- Celle du gouvernement et du patronat, qui consiste à casser les garanties collectives et mettre à bas la solidarité au profit de l'épargne individuelle,
- Et celle de la CGT qui est de maintenir et de renforcer les solidarités entre les générations et les intérêts collectifs.

## Les évolutions prévisibles :

Des menaces pèsent sur ce qui a été construit depuis 1945, notre système de retraite par répartition. Déjouer les attaques nécessite d'ancrer l'avenir des retraites dans une mobilisation des ressources dont disposent les entreprises.

Depuis des années, on nous explique que l'espérance de vie augmente, qu'il y a un déséquilibre entre les retraités et les actifs. De 1990 à 2050, l'effectif des 60 ans et plus sera multiplié par 2. L'évolution démographique a conduit, par le passé, et conduira à l'accroissement des prestations de régimes de retraite. Selon le conseil d'orientation des retraites (*Le COR, qui dépend du gouvernement*), il faudra consacrer 6 % de PIB (valeur créée) en plus, à l'horizon 2040-2050.

## La réponse du patronat :

Dans ces conditions, il est facile pour tout bon capitaliste de faire croire que l'avenir des retraites par répartition et le financement du système dépendent de l'implication des salariés, qu'ils soient actifs ou retraités, à prendre en charge ce surcoût.

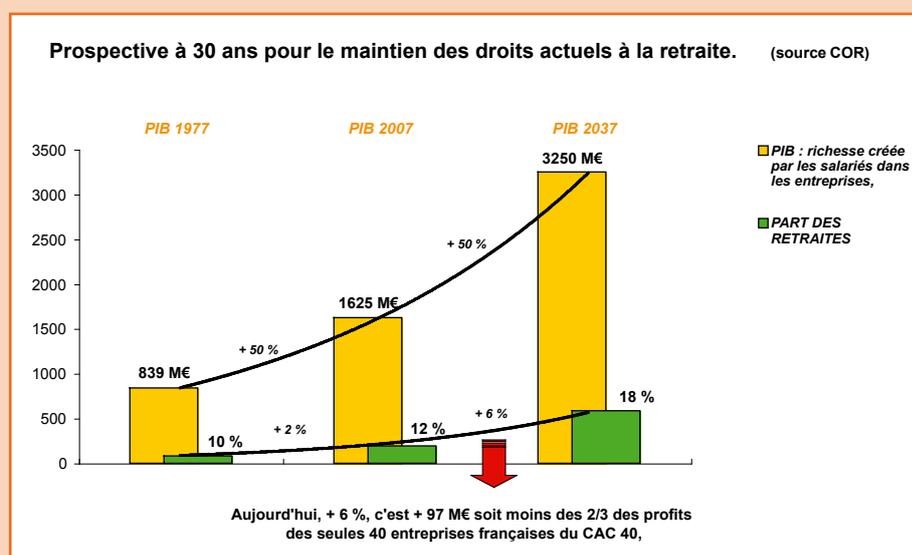
Pour assurer notre système de retraite par répartition, il y aurait selon le gouvernement en place à

faire des choix, présentés comme inéluctables ou "naturels" :

- Allongement de la durée de cotisations 41, 42 ans, ce qui se traduirait pour la majorité des salariés par l'augmentation de la durée du travail.
- Baisse des pensions.
- Hausse des cotisations des salariés.

Quelles sont les raisons du patronat et du gouvernement de s'orienter vers de telles mesures ?

L'intérêt du capital est d'affaiblir le salaire dans sa dimension socialisée, (*voir encadré*) et de faire la promotion de l'épargne qui a pour seul "mérite" d'alimenter les systèmes d'accumulation financière. **En effet, quand**



## Salaire socialisé : explications.

Le salarié vend sa force de travail (physique ou intellectuel) à son employeur. En échange, il reçoit un **salaire socialisé** composé du salaire net, des cotisations salariales et des cotisations patronales. L'employeur (*de l'artisan à la multinationale*) tire profit de cet échange par la différence entre la valeur du travail fourni par le salarié, et le salaire socialisé qu'il lui reverse (et qui est toujours moindre). Cette différence se nomme le **profit**.

Profit = Valeur créée – Salaire socialisé

Ce que perçoit le salarié en échange de sa force de travail est donc le **salaire socialisé dans son entier**. Il le perçoit en deux parties distinctes : Il reçoit **directement** en monnaie le salaire net, tandis que l'employeur verse **pour son compte** le reste (*cotisations salariales et patronales*) aux organismes sociaux, pour l'essentiel, la Sécu. Ces cotisations sont alors mises dans un pot commun qui est utilisé immédiatement pour reverser ces sommes aux caisses de chômage, de maladie, de retraite.

Les cotisations de tel salarié ne lui servent donc pas directement. Mais tel salarié sera rémunéré par les cotisations des autres quand, par exemple, il sera en retraite. Ce système est donc un système **solidaire**.

# diminuons les profits

**on diminue le salaire, quand on diminue la cotisation sociale (qui fait partie du salaire), c'est le profit qui augmente !**

Le but du patronat est d'exonérer les entreprises de leur devoir de contribuer à financer la retraite des salariés ; et pour répondre aux évolutions démographiques, de n'augmenter ni les salaires directs, ni les cotisations patronales, car cela aurait pour conséquence de diminuer les profits.

## Ce que soutient la CGT :

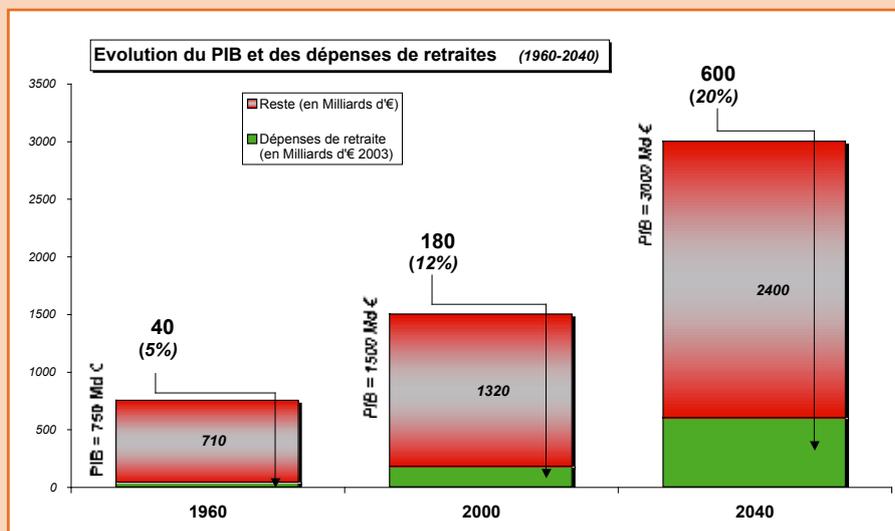
**A l'inverse pour la CGT l'avenir de la retraite par répartition passe par un financement confirmant la responsabilité de l'entreprise.**

- Maintien de l'âge de la retraite à 60 ans, 37 ans 1/2 de cotisations, un niveau de pension de 75 % du salaire d'activité, avec un plancher de 1600 euros ( *salaire mini revendiqué par la FNIC*).

- Départ anticipé à partir de 55 ans pour celles et ceux qui ont été soumis à des travaux pénibles.

Ce programme parfaitement réalisable passe par la réponse aux besoins sociaux, et notamment la suppression des exonérations de cotisations sociales (*24 milliards d'euros par an*) et des aides à l'emploi (*65 milliards d'euros par an*), dites en faveur de l'emploi, dont l'efficacité est nulle.

Les profits considérables des entreprises se font au détriment du développement de l'emploi stable et de la revalorisation des salaires garantis. En conséquence, l'augmentation du salaire socialisé doit nécessairement se traduire par une diminution des profits.



6 % de PIB représentent 97 milliards d'euros, (*voir graphique ci-dessus*), ce chiffre peut paraître faramineux, mais en fait, tout dépend de la croissance et de la capacité à développer.

## Explications :

- Chaque fois qu'un emploi est supprimé, on élimine en même temps une occasion de payer une cotisation. Seule une politique de plein emploi contribuera efficacement à "sauvegarder" notre système de protection sociale, dont les retraites, littéralement rongé par le chômage.

- Les salaires dans nos industries sont déterminants, c'est de leur niveau que dépend le degré de cotisations sociales. Aujourd'hui, le faible niveau des salaires entretenu par l'exonération de cotisations sociales à hauteur de 1,6 fois le SMIC affaiblit, de fait, le niveau des pensions.

Dans ce sens, l'application de notre grille fédérale ferait croître les cotisations sociales et donc, le montant des retraites immédiatement.

Si l'on s'appuie sur l'évolution des richesses produites ces dernières années, nos revendications ne posent

aucun problème de financement (*voir graphique ci-dessus*), il ne s'agirait en définitive que d'un partage plus favorable aux salariés des richesses créées.

## Conclusion :

Depuis plus de 10 ans, les réformes censées "sauver" le régime des retraites par répartition, n'ont eu pour effet que de dégrader toujours un peu plus le système.

C'est en gagnant la bataille du salaire socialisé que nous gagnerons la bataille des retraites !

Nous sommes dans un affrontement idéologique entre le droit au salaire pour tous et le droit du patrimoine, base du libéralisme.

**La bataille sur les salaires est un formidable levier de remise en cause du libéralisme, il faut donc réaffirmer que la voie pour résoudre le prétendu problème de financement des retraites, passe résolument par l'augmentation des salaires et par l'élévation des cotisations patronales.**

**Ce n'est pas, comme on veut nous le laisser croire, un problème technique, c'est avant tout un combat politique !**

# Vous avez dit souffrance au travail ?

**Longtemps ignorée, toujours niée par le patronat, la souffrance au travail est une réalité.**

Aujourd'hui, elle a atteint un niveau tel que gouvernement et patronat sont obligés d'admettre qu'il y a un problème. Le terme est faible, combien de salariés, victimes de leur conditions et de leur environnement de travail, aura-t-il fallu avant que le sujet ne soit plus tabou et que les acteurs sociaux, malgré les alertes des organisations syndicales, acceptent de se préoccuper du sujet.

Le mal être, la souffrance psychologique, devenus le quotidien de milliers de salariés, pour ne pas dire de millions, sont à un tel niveau que cela ne peut plus être tu et nié par le patronat. Et bien évidemment, les organisations syndicales doivent et ont l'obligation de mettre tous les moyens, qu'elles ont à leur disposition, en œuvre pour mettre un terme à ces politiques de gestion des travailleurs qui ont les conséquences dramatiques que nous connaissons.

Notre Fédération ne prend pas le train en marche sur ces questions, elle y travaille depuis longtemps au travers de l'activité de son collectif 2SPE (*santé sécurité au travail*) et son collectif formation, notamment dans le cadre de la formation des membres du CHSCT, mais aussi CE et DP.

C'est justement au travers des stages CHSCT, de par les échanges avec les stagiaires, leur questionnement, leurs difficultés et leurs demandes de toujours plus d'informations et de solutions, que nous avons constaté que la souffrance au travail atteignait des dimensions qui nous imposent de passer à la vitesse supérieure sur le sujet, tout salarié étant devenu une victime potentielle.

**Les multiples manifestations de la souffrance :**

- **Mal-être** pouvant aller jusqu'à :
  - Dépression,
  - Suicide.
- Recours aux **médicaments voire drogues**,



- **Alcoolisme,**
- **Troubles du sommeil,**
- **Problèmes gastriques,**
- **Troubles musculosquelettiques,**
- **Atteintes cardio-vasculaires,**
- **Troubles gynécologiques,**
- **Impuissance,**
- **Accidents divers,**
- **Cancers,**
- **Diminution de la durée de vie.**

En France, 300 à 400 suicides par an sont liés aux conditions de travail et à l'organisation du travail : le suicide est la première cause de mort violente.

## 30 % des salariés déclarent souffrir au travail !

Selon l'OMS, la France est le 3<sup>ème</sup> pays (derrière l'Ukraine et les USA) quant aux dépressions nerveuses liées au travail.

Les causes :

- Licenciements,
- Délocalisations,
- Isolement,
- Travail posté,
- Contraintes diverses,
- Culture du résultat,
- Rythme de travail,
- Sous-traitance, précarité,
- Sous-effectifs,
- Vétusté de l'environnement,
- Casse des collectifs de travail,
- .....

En fait, nous sommes confrontés à un système de management visant à toujours augmenter la rentabilité financière. En effet, le harcèlement est une science managériale à but exclusivement capitaliste ! **Chacun**

**est subjectivement impliqué, à quel que niveau que ce soit : des contraintes mais pas de moyens.**

La science du harcèlement .... Ce système de management visant à toujours augmenter la rentabilité est basé sur :

- La casse des collectifs de travail,
- Une organisation du travail visant à individualiser, responsabiliser, culpabiliser,
- Un manque voulu de communication,
- Des rapports hiérarchiques fondés sur la menace,
- La non-reconnaissance du travail, de la valeur professionnelle, voire leur remise en cause,
- Une pression constante sur un ou des salariés, et leurs représentants.

Face à un tel phénomène, notre responsabilité en tant que militants syndicaux est grande. La Fédération a conçu une journée d'études spécifique sur le sujet, celle-ci a eu lieu le 13 mars dernier. 40 camarades ont participé à cette journée venant de 8 branches professionnelles, c'est dire si le phénomène n'épargne aucun type d'entreprise.

Les échanges et expériences de chacun furent riches d'enseignement pour tous. Sans pour autant donner des solutions clés en main, cette journée aura permis de mieux cerner le problème et clarifier les actions syndicales à mener.

**La Fédération va maintenant décliner cette journée d'études au niveau des régions, nous vous invitons tous donc à y venir lorsqu'elles seront programmées.**

## L'Oréal : "parce que vous le valez bien"

**De qui parle-t-on dans ce slogan de L'Oréal, certainement pas des salariés du groupe !**

Les dernières réunions de négociations sur les salaires ont fait déborder le vase. 6 ans sans augmentation générale, dans le même temps, des bénéfices record pour le groupe, plus de 2,7 milliards d'euros de bénéfices, un chiffre d'affaires pour 2007 qui progresse de 8,1 %, un résultat net par action à plus 13 %, des dividendes qui progressent de 16,9 %, un président qui a un cumul de stocks-options estimé à 226 millions d'euros et dont la rémunération avoisine les 7 millions d'euros par an. La seule chose en fait qui soit en baisse chez L'Oréal, ce sont les conditions de rémunération et de vie des salariés. Des agents de conditionnement, qui eux, ne gagnent que 1400 € en travaillant en 3X8 et après trente ans de maison.

Moins 1000 emplois industriels entre 2002 et 2006, un recours abusif à l'intérim qui avoisine les 25 %, généralisation du travail de nuit, samedi et dimanche. Des conditions de travail devenues insupportables pour les salariés.

Maladie, souffrance psychologique, mal être au travail. La non reconnaissance des compétences et des qualifications additionnée à un pouvoir d'achat sans cesse en régression, c'est ce que vivent les salariés du groupe au profit de quelques-uns.

Tous ces éléments ont amené les organisations syndicales à réagir à l'initiative de la CGT, les 7 et 8 février 2008, 5 sites étaient en grève. La direction étant restée sourde aux revendications des salariés, décision fut prise d'un appel à arrêt de travail de la totalité des 12 sites de L'Oréal en France le 18 février 2008, veille de la 2ème réunion sur les salaires, et d'un rassemblement de tous les élus devant le siège L'Oréal de Clichy le 19 février 2008, jour de la 2ème réunion sur les salaires.

La 1ère proposition de la direction lors de cette réunion aurait pu faire rire si elle n'avait pas été aussi indécente. 250 € de prime, c'est ce que proposait la direction en réponse au 9 % d'augmentation réclamés, chiffre qui n'a rien d'extravagant,



car il prend en compte le retard pris chez L'Oréal à cause de sa politique de rémunération. Encore moins extravagant, ces 9 % demandés par les syndicats, ne représentent en fait que 1,42 % des dividendes versés par L'Oréal en 2007 à ses actionnaires.

Les 18 et 19 février derniers, des arrêts de travail sur les 12 sites et un rassemblement devant le siège, ont donc eu lieu. Ce n'est pas moins de 1500 salariés qui ont suivi ce mouvement. Face à une telle ampleur et aussi à une forte reprise par les médias, L'Oréal étant plus attentif à son image qu'aux salariés, le groupe a concédé de revenir à des augmentations de salaires généralisées.

Depuis, la direction a joué la division et l'usure du temps. Elle n'a pas hésité à provoquer des rencontres avec les organisations syndicales séparément, à proposer aussi sur les sites des simulacres de négociations alors que cela doit se faire au niveau du groupe.

La CGT et les salariés n'ont pas été dupes de ce que faisait L'Oréal en créant la division des syndicats et en mettant la pression sur les sites industriels. Ajouté à cela, qu'elle jouait le facteur temps en proposant une réunion de nature informelle qui n'a donc aucune autorité à traiter de ce sujet. La seule chose que voulait L'Oréal, était de casser, par l'usure du temps, le rapport de forces qui s'est installé avec les salariés.

En réponse à cela, les syndicats CGT du groupe ont décidé d'un nouvel appel à la grève sur tous les sites et rassemblement devant le siège à Clichy le 25 mars 2008 à partir de 10 h.

Les revendications restent les mêmes : des augmentations de salaires générales et tout de suite !

9 % d'augmentation des salaires, cela ne représente que 1,6 % du montant des résultats nets de 2007, soit 43 millions d'euros à comparer avec les 2,7 milliards de bénéfices de L'Oréal en 2007, ou moins 14 centimes d'euros par action. Ce n'est donc pas une utopie que de vouloir un juste partage des richesses créées par les salariés, il n'y a pas que l'actionnaire qui le vaut bien.

Plus de 300 personnes se sont donc rassemblées devant le siège ce 25 mars et 11 sites sur les 12 ont appelé à des initiatives de grève ou de débrayage allant d'une participation des salariés de 50 à 80 %.

La direction est restée sourde et n'a pas dénié rencontrer les représentants des salariés, d'autres initiatives sont en cours de préparation même si L'Oréal a déjà cédé sur le fond, c'est-à-dire un retour aux augmentations générales, les salariés ne veulent plus attendre et ces augmentations doivent être dignes des salariés créateurs de richesses.



**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FNIC CGT  
ET DES SYNDICATS CGT YVES ROCHER**

- Chimie
- Caoutchouc
- Industrie Pharmaceutique
- Répartition Pharmaceutique
- Droguerie Pharmaceutique
- Instruments à écrire
- Laboratoires d'Analyses Médicales
- Navigation de Plaisance
- Officines
- Pétrole
- Plasturgie
- Négocier et prestations de services dans les domaines médico-techniques

Encore des mouvements sociaux dans la parfumerie cosmétique, ce sont les quatre sites **d'Yves Rocher** qui se sont mis en grève cette fois ci, après Yves Saint Laurent, L'Oréal, Biotherm et d'autres.

Les revendications sont les mêmes : augmentations de salaires, conditions de travail, effectifs. Ces mouvements sont le reflet de ce que sont les politiques de rémunérations dans ce secteur d'activité qui est l'un des plus lucratifs de France après la pharmacie. Preuve en est, les quatre premières fortunes de France se sont faites dans ce secteur :

- Bernard ARNAULT (LVMH),
- Liliane BETTENCOURT (L'OREAL),
- François PINAULT (GUCCI),
- Famille WERTHEIMER (CHANEL).

Pas besoin de sortir de Saint Cyr pour comprendre que les plus grosses fortunes se font sur le dos des salariés.

Les salariés d'Yves Rocher se sont donc mis en grève ce mardi 26 mars sur les quatre sites de productions, mouvement suivi à un tel niveau que cela en fait le mouvement social le plus important dans l'histoire d'Yves Rocher.

Pour le site de Rieux 70 % des salariés en grève, Ploërmel 80 %, La Croix des Archers 40 %, Les Villes Geffs 50 %.

La direction est restée sourde aux revendications des salariés qui réclament un juste partage des richesses qu'ils créent. Ils ont donc décidé de se mettre de nouveau en grève ce vendredi de 12 H à 14 H et sont déterminés à durcir le mouvement si la direction ne revient pas à la raison.

**Contact : Luc ferré 06 98 75 06 77**

Fait à Montreuil le 28 mars 2008

# La situation dans les branches



**L**e dernier numéro de la Voix des Industries Chimiques faisait état de bilans de négociations dans chacune des branches. Comme vous avez pu le lire, on ne peut pas dire que nous ayons connu pour 2007, une réelle volonté du patronat de faire des avancées de garanties collectives pour les salariés, mais bien au contraire, de les restreindre au maximum pour individualiser les droits à chaque salarié.

**Il est vrai que nous constatons un repli où la tendance à négocier dans son entreprise, dans son groupe, devient une priorité. Mais rappelons le, seules les conventions collectives garantissent des droits minimums pour tous les salariés d'une branche, et en par-**

**ticulier, dans les toutes petites entreprises où il n'existe pas de négociation.** Au fil des restructurations, des fermetures d'entreprises, des délocalisations, dans la plupart de ces situations, les accords d'entreprises, de groupes, volent en éclats et les salariés se retrouvent avec comme base de droits, la convention collective.

**Il devient urgent, pour tous les salariés couverts par les 12 conventions collectives que regroupent la Fédération, d'obtenir des avancées en matière de salaires minima, de reconnaissance des qualifications, de créations d'emplois, d'amélioration des conditions de travail...**

Ce sont des sujets transversaux à nos 12 branches, et le patronat ne s'y trompe pas, il est organisé et applique la même politique du moindre coût quelle que soit la branche.

**Le 4 mars dernier, journée d'actions sur la pénibilité, a démontré qu'un grand nombre de salariés partageait cette initiative et s'y retrouvait dans les arguments et les propositions CGT.** Mais que ce soit le MEDEF, lors des négociations interprofession-

nelles ou nos chambres patronales, leur faire reconnaître que les salariés subissent une pénibilité au travail n'est pas encore gagné et les conditions de cette reconnaissance, avancées par le MEDEF, pour obtenir réparation, ne seraient accessibles par aucun salarié, ou presque.

Néanmoins, cette mobilisation, avec bien sûr des inégalités d'une entreprise à une autre, a démontré que les salariés sont capables de se mobiliser sur un enjeu commun quelle que soit la branche. Et cela est aussi possible sur d'autres sujets conventionnels. A chacun d'entre nous de prendre en compte les négociations de branches, du syndicat au syndiqué, et de les mettre en débat avec les salariés.

**Il est clair que pour faire évoluer toute situation, il faudra que les salariés se mobilisent, agissent pour peser sur les négociations de branche. Le résultat sera du niveau de la mobilisation, de l'engagement de toutes nos forces militantes, pour construire des solidarités et des luttes pour gagner des avancées significatives pour tous les salariés.**



# Journée d'études FNIC/UFR à Dunkerque le 21 mars 2008

Les syndicats, les UL et UD des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, étaient invités.

Seul le département du Nord était représenté par des camarades actifs et retraités, et la présence de la secrétaire de l'USR 62 a été la bienvenue...

Après l'introduction, axée d'une part sur la nécessité du renforcement de la syndicalisation dans la région, la deuxième de notre Fédération, d'autre part sur l'indispensable continuité syndicale, les camarades présents sont intervenus sur ces thèmes et sur les possibles axes d'actions à mettre en place.

**A été pointée la situation "catastrophique" de l'orga, la faiblesse de la CGT à un moment crucial. Plusieurs camarades actifs ont démontré la richesse que constitue l'expérience des camarades retraités auprès des actifs et la nécessité de les maintenir dans le syndicat : au moment du pot de départ en retraite, avec le cadeau, leur offrir la carte "retraité", et ne pas arrêter le prélèvement automatique, voire le mettre en place.**

**Il est nécessaire de transmettre nos valeurs, de donner à chaque adhérent, qu'il soit actif ou retraité, toutes les informations indispensables dont beaucoup de salariés sont malheureusement privés. Les problèmes des actifs intéressent les retraités, comme les problèmes des retraités doivent intéresser les actifs, futurs retraités !**



## **L'enjeu du syndicalisme retraité est le même que celui des actifs.**

En effet, la question des retraites est avant tout l'affaire des actifs : aussi, il est essentiel qu'ils participent davantage, par exemple, aux conseils d'administration des caisses complémentaires. Or, trop souvent, les actifs confient toutes les questions liées à la retraite aux retraités.

La solution préconisée par un camarade est de constituer, au sein du même syndicat, deux sections, une d'actifs, une de retraités, agissant en lien étroit, participant à des réunions communes, préparant ainsi la continuité syndicale. Il est vrai qu'il est parfois difficile de motiver les jeunes retraités, peut être moins disponibles que leurs aînés : il faut les convaincre de l'utilité de l'engagement.

Face aux atteintes à notre système par répartition, à l'idée de plus

en plus répandue auprès des jeunes qu'ils n'auront jamais droit à la retraite, aux plans de retraite mis en place par les entreprises et qui profitent surtout aux compagnies d'assurance, les syndicats perdent la dimension politique de la question et fonctionnent au rythme imposé par les entreprises. La vie syndicale ne s'arrête pas à la porte de l'usine et les retraités doivent pouvoir continuer à participer à ses différents événements.

Il a été regretté qu'aucun des syndicats de la région n'ayant pas de section de retraités n'ait participé, néanmoins les présents se sont déclarés satisfaits de la réunion, qui s'est terminée par un pot fraternel et un repas en commun.

# La campagne des Prud'hommes est lancée !

## Gagner le vote CGT aux élections Prud'homales, c'est faire avancer nos revendications.

# Gagnons-le ensemble !



Le 3 décembre prochain, les salariés et les privés d'emplois auront à s'exprimer, à voter pour élire les conseillers Prud'hommes. Chaque année, ce sont des milliers de salariés qui obtiennent réparation des préjudices subis sur leurs salaires, classifications, libertés, requalifications en CDI de contrats précaires, etc.

En Europe, il n'y a qu'en France qu'existe un tribunal "gratuit" pour faire valoir ses droits. C'est pourquoi le patronat et le gouvernement mènent une bataille acharnée contre cette institution.

**Gagner le vote CGT, c'est notre affaire à tous, syndicats et syndiqués.**

Au soir du 3 décembre, un regard particulier sera porté sur le vote CGT, sur les valeurs revendicatives que nous portons dans nos entreprises, dans le pays. Le patronat y sera vigilant et le passera "à la loupe" dans chaque Conseil des Prud'hommes.

Si le soir du 3 décembre, la CGT est en recul, ce sont les patrons qui pousseront encore plus loin leur politique de régression sociale.

Si à l'inverse, chacune et chacun d'entre nous s'y met et que le 3 décembre, la CGT, ses valeurs de progrès social, progressent, c'est une force qui comptera dans toutes nos batailles revendicatives.

**Gagner le vote CGT dépend donc de l'engagement de chacun d'entre nous, dans l'entreprise, le quartier, la famille.**

Nous avons tous à faire, et surtout gagner un vote massif sur les candidats proposés par la CGT.

**Il ne s'agit pas de voter CGT pour simplement être au-dessus des autres, mais surtout parce que les candidats CGT sont porteurs de valeurs fortes en termes de progrès social, en termes d'exigences autour des revendications que nous portons dans les entreprises, sans concession.**

**Il est clair que les candidats CGT travailleront pour que le droit soit un minimum qui permette d'aller au-delà, de conforter, d'améliorer nos droits existants pour être plus forts dans nos entreprises.**

Beaucoup de salariés, d'amis, de voisins, n'ont pas la connaissance des enjeux de cette élection et ont

besoin d'être informés et aidés à faire valoir leurs droits, à commencer par celui d'aller voter et de voter en toute connaissance de cause.

Face à l'amplitude des déserts syndicaux, surtout dans les toutes petites entreprises, du nombre de salariés qui ne voient la CGT qu'au travers des médias, le nombre de militants CGT ne suffira pas pour gagner cette bataille. Mais si chacun d'entre nous y prend sa part, aide tout simplement en discutant autour de lui, nous serons beaucoup plus nombreux et contribuerons ainsi à faire avancer nos idées, nos revendications de progrès et conquêtes sociales.

**Cela doit contribuer aussi à renforcer notre organisation syndicale. Soyons nombreux à porter le débat, apportons les arguments pour convaincre et gagner en nombre de syndiqués.**



# Inadmissible soutien de Sarko à Bush

**Alors que l'impérialisme américain continue de faire des ravages humains sans précédent dans le monde, la France par la voix de son président, seul, décide d'envoyer 800 militaires en Afghanistan, elle décide de se rapprocher de l'OTAN. En clair, s'engage dans une démarche de guerre.**

**F**aut-il rappeler que depuis 5 ans, Bush massacre l'Irak ? Ce pays est devenu une mosaïque de ghettos, chaque communauté à son porte-drapeau et si le taux de décès par mort violente a décliné par rapport aux années précédentes, c'est parce que les quartiers et les villes sont devenus "communautairement" purs, parfois même séparés par des murs comme à Bagdad.

Bush, non content d'avoir provoqué la guerre civile en Irak, a, avec les forces d'occupation US, organisé l'élimination de l'intelligence du pays afin de le priver de tout avenir.

L'Irak a perdu 5 500 savants depuis son invasion en mars 2003, tués ou contraints pour beaucoup, d'émigrer en Asie du Sud et en Europe de l'Est.

Selon le président de l'académie scientifique, le docteur R'bîl, l'élimination physique des scientifiques irakiens est une partie intégrante de la stratégie "du désordre organisé" suivie par les occupants depuis l'invasion du pays afin de faire plier les irakiens et les soumettre.



Les autorités israéliennes sont aussi accusées d'être impliquées dans cette entreprise. Elles auraient constitué "une armée secrète forte de 150 hommes disposant d'une liste de 800 scientifiques irakiens à ramener en Israël ou, à défaut, à liquider physiquement."

## Qui peut accepter une telle démarche ?

Face à un George Bush qui comme ses alliés Aznar en Espagne et Brown en Angleterre, continue d'affirmer qu'il ne regrette rien face au carnage provoqué en Irak ; des manifestations ont eu lieu le 19 mars dans diverses villes aux Etats-Unis à l'occasion du 5ème anniversaire de la guerre pour réclamer le retrait des troupes.

Il est bon de rappeler que ceux qui combattent les peuples d'Irak et d'Afghanistan, sont les mêmes qui ont fourni les armes par le passé pour des intérêts purement commerciaux. Ce sont aussi les mêmes qui soutiennent Israël contre le peuple palestinien.

Ce sont les hôpitaux de Gaza qui sont privés d'eau et d'électricité du fait du blocus imposé depuis 2 ans par les Etats-Unis et Israël. C'est aussi dans le même temps que Sarkozy et son

gouvernement multiplie les initiatives pour fêter le soixantième anniversaire de l'Etat d'Israël, notamment au salon du livre récemment.

Toutes ces situations sont bien évidemment liées à des questions purement économiques, notamment en lien avec le pétrole ; un capitalisme sans faille créant la guerre, la misère au profit des grands de ce monde.

C'est pour cela que les récentes positions de Sarkozy doivent nous interpeller.



**L'intervention militaire n'a jamais rien réglé. Dans ce contexte, des solidarités doivent se créer dans le monde du travail, entre organisations européennes et mondiales, pour exiger la paix des peuples, une solidarité sans faille, face à ceux qui soutiennent les responsables de milliers de morts et de génocides.**

# Du côté de l'Ufict

## Modernisation du marché du travail : des dispositions lourdes de conséquences pour les techniciens, agents de maîtrise et cadres



**L'accord sur la dite "modernisation du marché du travail" a été signé le 11 janvier 2008 par 4 organisations syndicales SAUF LA CGT.**

Il offre au patronat la possibilité de licencier sans risque et quand bon lui semble mais aussi fait du travail une simple marchandise. Il instaure "la flexisécurité à la française", en clair, plus de flexibilité pour les salariés et plus de sécurité pour les employeurs.

Les salariés de l'encadrement sont particulièrement concernés par plusieurs volets de cet accord.

Tout d'abord par **le contrat à objet précis** réservé aux ingénieurs et cadres. Il s'agit d'un nouveau type de contrat CDD "à terme incertain", d'une durée comprise entre 18 mois et 36 mois, qui pourra être rompu non plus pour faute grave mais pour "une seule cause réelle et sérieuse" et être utilisé pour pourvoir un emploi lié à la marche normale de l'entreprise. Une forme visible de précarisation de l'emploi dans cette population jusqu'alors "préservée". Si la mission est réussie, l'entreprise prospère mais le salarié est mis à la porte !

**L'allongement de la période d'essai** va également accentuer la précarisation du travail. De 1 à 2 mois pour les ouvriers et employés, de 2 à 3 mois pour les techniciens et

maîtrise, il pourra être de 3 à 4 mois pour les cadres et cette durée pourra même être doublée par accord de branche. Imaginons les effets pervers d'une telle mesure. Demain, un cadre pourra être recruté pour faire du sale boulot et remercié par la suite car huit mois peuvent suffire à mener une mission d'externalisation ou de restructuration par exemple. Une modification importante de la conception du travail de cette catégorie de personnel.

Et que dire de la **"rupture conventionnelle"** du contrat de travail qui est censée résulter "d'un accord commun" mais en réalité, c'est l'employeur qui garde l'initiative, comme dans le licenciement classique. **Il pourra rompre le contrat de travail, sans raison valable, à moindre coût et en toute impunité.**

Par contre, rien n'est prévu (comme la CGT le souhaitait) pour que les salariés disposent d'un droit à rompre le contrat de travail (démission) tout en bénéficiant de l'indemnisation chômage. Le Medef voulait pouvoir licencier en paix, et bien il y est quasiment parvenu ! Malgré les quinze jours laissés aux salariés pour contester auprès de l'Inspection du Travail, cette mesure débarrasse le patronat de nombreux recours aux prud'hommes.

Quand on sait qu'en 2005, 70 % des licenciements de l'encadrement se faisaient pour des motifs personnels,

et qu'un salarié sur cinq, licencié pour motif personnel, saisissait un tribunal de prud'hommes, ça enlève une sacrée épine du pied à nos patrons. Gardons en tête que le patronat veut une liberté pleine et entière dans la gestion du marché du travail.

Phénomène accentué encore par les mesures de flexibilité à caractère impératif comme par exemple le reçu pour solde de tout compte qui aura un effet libérateur pour l'employeur au bout de 6 mois (actuellement 5 ans) ! Le salarié ne pourra plus, passé ce délai, réclamer les sommes qui lui sont dues (salaires, primes, heures supplémentaires,...) même si l'accord demande que la loi fixe un plancher et un plafond au montant des indemnités en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse. Cependant, il rend l'accès des salariés à la justice prud'homale plus complexe, plus long et plus coûteux. Ajouter à cela le fait que cet accord prévoit aussi des négociations sur les clauses spécifiques du contrat de travail des personnels d'encadrement comme les clauses de non-concurrence, de mobilité, de délégations de pouvoir... et **la question du contrat de travail se doit d'être l'une des préoccupations de la CGT et du collectif UFICT.**

Même si quelques mesures semblent favorables aux salariés, comme une indemnité unique quel que soit le type de licenciement, à partir d'un an d'ancienneté (contre deux aujourd'hui), la

"portabilité" partielle des droits en terme de protection sociale complémentaire sous certaines conditions, une prime créée pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans pour les primo demandeurs, la durée de stage de fin d'études prise en compte dans le calcul de la période d'essai si embauche et stage se font dans la même entreprise, etc., elles sont bien trop limitées compte tenu de l'enjeu social.

**Ce qu'il nous faut retenir**, c'est que **cet accord ne répond donc en rien aux vrais problèmes soulevés par la CGT mais les accentuent**, à savoir : *faire reculer la précarité et le fort chômage des jeunes et seniors, créer des droits nouveaux transférables au fur et à mesure des changements de situation permettant*

*de vrais déroulements de carrière, investir fortement dans la formation et l'indemnisation des demandeurs d'emplois.*

En fait, les vrais problèmes auxquels sont confrontés les salariés de nos industries et de nos branches, relèvent, pour l'essentiel, de la casse industrielle, des plans de restructurations, des délocalisations.

La mise en concurrence des salariés au nom de la rentabilité poussée à l'extrême, sert de justifications à tous les reculs sociaux qu'ils soient individuels ou collectifs.

L'accord sur "la modernisation du marché du travail" ignore complètement cet aspect et n'apporte aucun moyen réel aux instances représen-

tatives pour s'opposer aux décisions prises, voire même pour les infléchir.

**La question de l'emploi et donc du chômage passe par le respect des droits de chaque salarié, c'est au cœur de nos préoccupations.**

**Faisons à nouveau du droit du travail un outil de protection des salariés et non des employeurs, et reprenons l'offensive pour développer à la fois les droits individuels et les garanties collectives.**

**Battons-nous pour garantir aux salariés et à leurs élus, le droit de s'exprimer sur la marche et les orientations de l'entreprise et ce, dans chacune des branches de notre Fédération !**



Il existe des milliers de preuves d'amour.  
Un nouveau médicament en est une.



Pour plus d'informations sur notre Groupe pharmaceutique,  
consultez notre site [www.sanofi-aventis.com](http://www.sanofi-aventis.com)



**sanofi aventis**

L'essentiel c'est la santé.



## En France ou à l'étranger, des vacances pour tous...

Depuis plus de 20 ans, Touristra Vacances gère le patrimoine social de 280 collectivités qui lui accordent toute leur confiance.

Attaché aux valeurs du tourisme social, Touristra Vacances propose aux vacanciers des Comités d'entreprise des prestations de qualité dans le respect du droit aux vacances pour tous.

### Un état d'esprit

**Générosité, accueil et convivialité**, accès à la culture, projets pédagogiques dans les clubs enfants, sport en liberté, buffets copieux, découverte de la vie locale, échanges authentiques, spectacle chaque soir...

En pension complète ou formule locative, chaque séjour est unique !

### 10 Club 3000 à l'étranger

Des départs de Paris et de province, pour des séjours heureux en **Andalousie, Bulgarie, Crète, Croatie, Italie, Maroc** (même en hiver !), **Monténégro, Tunisie, Turquie**. Nous avons beaucoup de choses à vous faire découvrir, aussi l'animation est 100% francophone !

### 19 villages de vacances en France

**À la montagne**, Morzine, Chamonix, La Plagne, Saint-Bon Courchevel, les 7 Laux, Risoul, le Mont Dore. **Méditerranée**, La Napoule, les Issambres, Cogolin, Balaruc, Bormes-les-Mimosas, Ramatuelle, Calvi, Taglio, Vaison. **Côte Atlantique**, Île de Ré, Soustons, Tarnos

### Des valeurs communes

Touristra Vacances partenaire d'**Action contre la Faim**, du **Secours Populaire** et de **Max Havelaar**.

## ...du bonheur pour chacun !



Contactez l'équipe commerciale Touristra Vacances

Région bassin Parisien  
01 44 83 43 99

Région Nord Picardie  
03 20 12 13 04

Région Aquitaine  
01 44 83 43 37

Région Rhône Alpes  
04 72 41 75 31

Région Alsace Lorraine  
Franche-Comté  
03 87 71 66 10

Réservation  
0890 567 567 (0,15 € HT la min.)



Découvrez nos villages  
de vacances sur  
[www.touristravacances.com](http://www.touristravacances.com)